



Cercle Gutenberg

CHAIRES GUTENBERG

***PROGRAMME D'AIDE A L'ACCUEIL EN ALSACE
DE CHERCHEURS ET D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE HAUT NIVEAU***

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit impérativement être envoyé à la fois:

1) *par courrier électronique* adressé avant le 15 avril 2009 à 18 heures à: cercle.gutenberg@free.fr

2) *par courrier postal* : un exemplaire dactylographié revêtu des signatures et cachets originaux doit être adressé au plus tard le 20 avril 2009 (*cachet de la poste faisant foi*) à:

Cercle Gutenberg c/o Prof. Pierre BRAUNSTEIN
Université de Strasbourg, 4, rue Blaise Pascal
67070 Strasbourg (France)

5. ESTIMATION du montant global du projet en coûts complets

NB : Les sommes doivent être indiquées toutes taxes et charges comprises

1. Equipement	
2. Dépenses en prestations de services	
3. Fonctionnement (<i>hors prestations de services</i>)	
4. Dépenses de personnel	
5. Coûts des personnels affectés au projet	
MONTANT GLOBAL DU PROJET en coûts complets	

6. DUREE DU PROJET :

7. INDICATION DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIERE demandée pour le projet dans le cadre des « Chaires Gutenberg ». La justification sera explicitée au § C.

Les sommes doivent être indiquées toutes taxes et charges comprises

1. Equipement	
3. Fonctionnement (<i>hors prestations de services</i>)	
4. Dépenses en prestations de services	
5. Dépenses de personnel ⁷	
6. Aide à la mobilité du candidat ⁸	
TOTAL de l'aide demandée (max. 50 000€)	

8. AUTRES SOUTIENS apportés au projet

(On indiquera leur nature, leur provenance, leur montant, s'il s'agit de moyens acquis ou en cours de demande)

⁷ Rappel: le salaire des candidat(e)s ne sont pas pris en charge au titre des Chaires Gutenberg. Les dépenses de personnel éligibles doivent concerner le salaire toutes charges comprises de personnes recrutées sur contrat à durée déterminée (CDD) dans le cadre du projet.

A titre indicatif, le coût salarial, charges comprises, d'un doctorant est de l'ordre de 23000 Euros/an et celui d'un chercheur post-doctoral d'environ 41000 Euros/an.

⁸ Contribution éventuelle aux frais de déménagement et d'accueil en Alsace du candidat et de sa famille

II - DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PROJET

La majeure partie de cette section II sera rédigée de préférence en anglais (sauf si l'usage du français s'impose pour le sujet proposé).

A - PRÉSENTATION DU CANDIDAT (5 pages maximum)

A1. Notice biographique résumée

(fournir une brève notice biographique en 10 lignes)

A2. Notice de présentation détaillée

(fournir un CV et une notice de titres et travaux synthétique)

A3. Liste de publications

(fournir une liste de « publications choisies » du candidat (maximum 15) destinée à éclairer le comité d'évaluation; indiquer également le nombre total de publications dans les revues avec comité de lecture)

B - PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE

B1 – CONTEXTE ET ÉTAT DE L'ART (1 page maximum)

(On précisera, en particulier, la position du projet par rapport à la concurrence nationale et internationale, en donnant les références nécessaires)

B2 – DESCRIPTION DU PROJET (4 pages maximum)

(On indiquera notamment clairement les objectifs poursuivis par le candidat en venant en Alsace et les enjeux scientifiques)

B3 – RESULTATS ESCOMPTÉS (2 pages maximum)

(On détaillera les réalisations et résultats attendus sur la durée du projet. On précisera comment le projet s'intègre et contribue à la mise en oeuvre de la politique scientifique de l'établissement d'accueil et, le cas échéant, des établissements ou laboratoires associés au projet. On précisera comment le projet peut favoriser l'émergence de synergies nouvelles, susciter des collaborations multi- ou trans-disciplinaires, renforcer l'attractivité de l'établissement d'accueil à l'échelle régionale, nationale ou internationale, ...)

C – MISE EN OEUVRE DU PROJET

On détaillera l'ensemble des moyens matériels, humains et financiers nécessaires à sa réalisation. On précisera en particulier si du matériel déjà acquis ou des infrastructures sont mis à disposition par l'établissement présentant le projet et/ou par les établissements éventuellement associés au projet.

On indiquera si des personnels déjà présents dans le ou les laboratoires associés au projet y participeront et pour quelle fraction de leur temps de recherche (cf. tableau C1). Pour les personnels contribuant au projet dont le recrutement en CDD est demandé au titre du programme « Chaires Gutenberg », on précisera de quels types d'emploi il s'agit, la date de recrutement souhaitée et la durée prévue (cf. tableau C2)).

TABLEAU C1. Personnels contribuant au projet sur sa durée (insérer autant de lignes que nécessaire)

NOM Prénom	Statut/ Grade	Laboratoire d'appartenance	Rôle dans le projet	% de temps annuel

TABLEAU C2. Prévisions de recrutements sur CDD au titre de l'aide du Programme « Chaires Gutenberg » (hors demandes sur d'autres moyens budgétaires)⁷

Type (<i>Doctorant, Post-doc., Ingénieur, Technicien</i>)	Rôle dans le projet	Date de début prévue	Durée en mois équivalent temps plein
TOTAL (en mois)			

JUSTIFICATION DES MOYENS DEMANDÉS dans le cadre du Programme « Chaires Gutenberg » (1 page maximum)

La pertinence de la demande d'aide au titre des « Chaires Gutenberg » est un élément important d'appréciation du projet. En tenant compte des autres soutiens apportés au projet on veillera donc à décrire explicitement et à justifier la nature et le montant des moyens demandés au titre du programme «Chaires Gutenberg », selon le chiffrage indiqué en §7 page 3, notamment en ce qui concerne les acquisitions de matériel et autres postes de dépenses importants, les dépenses éventuelles en prestations de service, etc.

D – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Prénom

NOM

E-mail :

- **atteste** avoir pris connaissance de la Charte des « Chaires Gutenberg » ;
- **m’engage** à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet, objet de la présente demande d’aide, dans les conditions prévues par ce dossier et **souscrit** aux obligations qui en découlent;
- **m’engage** à fournir dans les meilleurs délais les rapports scientifiques qui me seront demandés ;
- **m’engage** à mentionner le soutien des Collectivités alsaciennes dans toute publication résultant des travaux réalisés dans le cadre de la Chaire Gutenberg.

Date

Signature

VISA du Directeur du Laboratoire d’accueil

Nom du laboratoire :

Date :

Prénom et Nom :

Signature

E-mail :

Cachet :

Autre personne contact (secrétaire ou service particulier) :

E1 – ENGAGEMENT DE L’ETABLISSEMENT OU ORGANISME D’ACCUEIL

[Prénom NOM, Qualité], représentant légal de [Nom de l’établissement ou organisme impliqué],

- **atteste** avoir pris connaissance de la Charte des « Chaires Gutenberg » ;
- **m’engage** à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet, objet de la présente demande d’aide, dans les conditions prévues par ce dossier et **souscris** aux obligations qui en découlent, en particulier un poste et/ou un emploi pour l’accueil du candidat et des locaux adaptés ;
- **m’engage** à fournir dans les meilleurs délais les rapports scientifiques et financiers qui seront demandés,

Date

Prénom NOM

Qualité

Cachet :

Signature

E2 – LE CAS ECHEANT, ENGAGEMENT DES AUTRES ETABLISSEMENTS OU ORGANISME IMPLIQUES

(le cas échéant, on indiquera ci-dessous les autres établissements/organismes/laboratoires impliqués dans le projet, en précisant chaque fois les prénoms, noms et coordonnées de leurs représentants associés au projet, habilités à les représenter.)

[Prénom NOM, Qualité], représentant légal de [Nom de l'établissement ou organisme impliqué],

- **atteste** avoir pris connaissance de la Charte des « Chaires Gutenberg »,
- **m'engage** à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet, objet de la présente demande d'aide, dans les conditions prévues par ce dossier et **souscrit** aux obligations qui en découlent, en particulier un poste et/ou un emploi pour l'accueil du candidat et des locaux adaptés,
- **m'engage** à fournir les rapports scientifiques et financiers qui seront demandés,

Date

Prénom NOM

Qualité

Cachet :

Signature

CHAIRES GUTENBERG : LE 15 AVRIL 2009 DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les *Chaires Gutenberg* sont un dispositif mis en place par les collectivités locales en Alsace, sur proposition du Cercle Gutenberg, pour faciliter l'accueil en Alsace pendant une période d'environ un an, de chercheurs de niveau international invités par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les titulaires d'une *Chaire Gutenberg* bénéficient à ce titre

- d'un « Prix Gutenberg » de 10 000 € qui leur est attribué personnellement
- d'une dotation financière spécifique de 50 000 € attribuée à leur unité d'accueil et affectée intégralement à la réalisation de leur projet de recherche.

Les chercheurs bénéficiant de ce dispositif sont invités et sont rémunérés soit par leur établissement d'origine au titre d'une année sabbatique soit par le ou les établissement(s) d'accueil selon les procédures normales utilisant les supports de postes de professeurs ou de directeurs de recherche. Toutes les disciplines sont éligibles.

L'attribution d'une *Chaire Gutenberg* s'accompagne du maintien des crédits affectés par l'établissement au chercheur invité et est cumulable avec tout autre dispositif d'aide.

Le jury qui attribue les *Chaires Gutenberg* est un jury international multidisciplinaire constitué exclusivement de personnalités reconnues du monde de la recherche.

Les candidatures seront présentées au jury par les responsables des établissements ou des unités d'enseignement et de recherche concernées.

Des **dossiers de candidature** et des **Chartes des Chaires Gutenberg** (en français et en anglais) sont disponibles sur simple demande adressée à cercle.gutenberg@free.fr.

Ces dossiers dûment complétés sont à adresser au Cercle Gutenberg avant le 15 avril 2009 pour des chaires qui pourront être dotées dès la rentrée universitaire 2009/2010.



Cercle Gutenberg

Charte des Chaires Gutenberg

1 – Définition

Les *Chaires Gutenberg* sont un dispositif mis en place pour faciliter l'accueil en Alsace, pendant une période d'environ un an, de chercheurs de niveau international invités par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces chaires d'excellence sont financées par les collectivités locales en Alsace (Région, départements, CUS), sur proposition du *Cercle Gutenberg* qui regroupe tous les membres actifs en Alsace de l'Institut de France, du Collège de France, de l'Institut Universitaire de France (membres séniors) et des grandes académies nationales françaises et étrangères. Tous les champs disciplinaires sont éligibles.

Les chercheurs bénéficiant de ce dispositif sont invités et généralement rémunérés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche selon les procédures normales utilisant les supports de postes de professeurs ou de directeurs de recherche dont disposent ces établissements.

Les titulaires d'une *Chaire Gutenberg* bénéficient à ce titre d'une dotation financière spécifique complémentaire pour leur permettre de développer leur activité.

2 – Dotation financière

La dotation financière d'une *Chaire Gutenberg* par les collectivités locales atteint 60 000 € qui se décomposent en 10 000 € destinés personnellement au lauréat à titre de « Prix Gutenberg » et 50 000 € attribués à son unité d'accueil.

Cette dotation de 50 000 € n'est soumise à aucun prélèvement de la part de l'établissement d'accueil et bénéficie intégralement au déroulement du programme de recherche du chercheur titulaire de la *Chaire Gutenberg*. Elle permet de prendre en compte des investissements de laboratoire, des frais liés à l'accueil du candidat, des vacations pour du personnel d'accompagnement, une bourse doctorale ou post-doctorale, des missions, l'organisation de colloques, etc.

L'attribution d'une *Chaire Gutenberg* s'accompagne du maintien des crédits affectés par l'établissement au chercheur invité et est cumulable avec les autres dispositifs d'aide des collectivités. Par ailleurs les collectivités locales, avec notamment le concours de la *Fondation Alfred Kastler*, faciliteront, autant que faire se peut, l'installation et le séjour du titulaire de la *Chaire Gutenberg* (hébergement, formalités administrative, accueil scolaire,...).

3 – Sélection

Le *Cercle Gutenberg* tient les dossiers de candidature à disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région.

Pour chaque personnalité dont l'invitation est envisagée et dont la candidature sera soumise au jury, les établissements devront fournir une présentation complète du candidat, de son projet scientifique, de son insertion dans les projets et thématiques de l'établissement, des retombées et de la valorisation attendues au niveau de l'établissement et de la région. Le dossier de candidature précisera les accompagnements estimés nécessaires.

Le dossier de candidature précisera également les activités d'enseignement et de recherche que le candidat à la *Chaire Gutenberg* s'engage à mener pendant son séjour en Alsace.

Les candidatures seront présentées au jury par les responsables des établissements ou des unités d'enseignement et de recherche concernées.

Le jury qui attribue les *Chaires Gutenberg* est un jury international multidisciplinaire constitué exclusivement de personnalités reconnues du monde de la recherche.

4 – Calendrier 2009

Les dossiers de candidature pour une *Chaire Gutenberg* sont à déposer au *Cercle Gutenberg* **avant le 15 avril 2009**. Le jury d'attribution des *Chaires Gutenberg* se réunira en juin pour permettre une prise de fonction à la rentrée universitaire 2009/2010.